

## CONSEIL DU 12º ARRONDISSEMENT DE PARIS

## DÉLIBÉRATION

Séance du mardi 17 Juin 2025

## CERTIFICAT

La Maire du 12e arrondissement de Paris

Certifie que, conformément aux dispositions de l'article L2131-1 du CGCT; Les délibérations adoptées par le Conseil d'arrondissement lors de sa séance du mardi 17 juin 2025, ont fait l'objet d'une publication électronique sur le site internet de la Mairie d'arrondissement le vendredi 20 juin 2025 pour une durée de 2 mois.

Fait à Paris, le 20 juin 2025.

Emmanuelle Pierre-Marie
Maire du 12e arrondissement de Paris